



GREVE

A PARTIR DU 8 NOVEMBRE POUR EXIGER

La reprise en compte de l'ancienneté générale de service (AGS) des anciens instituteurs de la CDM qui ont été intégrés dans le corps des IFPERM.

- Le gouvernement a accepté de reprendre en compte l'AGS des anciens de la CDM qui ont été intégrés dans les corps passerelles ...
- Le gouvernement est sensé faire une expertise approfondie sur les modalités de reprise d'ancienneté des autres agents. Le 13 juillet, le ministère de la fonction publique a indiqué que le MEN a été relancé pour « *l'application du dispositif aux instituteurs* ».

Un système éducatif de qualité avec la transformation de toute l'Académie de Mayotte en REP+ et un dispositif de formation performant.

- Transformation de tout Mayotte en REP+ (comme en Guyane), en précisant les moyens (financiers, salles de classe, personnels...) qui seront déployés afin de garantir son efficacité (actuellement les écoles en REP+ fonctionnent tout en étant surchargées et en rotation, avec peu de moyen pour le travail en équipe, sans accompagnement d'experts sur le terrain, les enfants de 3 ans ne sont pas tous scolarisés ...)
- Les îlots de formation doivent être un outil de proximité. A défaut de recrutement en nombre et immédiat d'EMF dans les îlots, le SNUipp-FSU Mayotte demande le retour au dispositif antérieur du CUM.

Une indexation des salaires au même niveau qu'à la Réunion (53%).

Le 13 septembre à la préfecture, il nous a été affirmé qu'une revoyure avec la hausse du taux d'indexation au moins au niveau de celui de la Réunion (1,53), au lieu de 1,40, est prévue. Le gouvernement doit nous préciser la date de la réunion de revoyure ...

**Répondons MASSIVEMENT à l'appel à la GREVE !
Les RASSEMBLEMENTS doivent être IMPOSANTS,
et les ACTIONS DETERMINEES !!!**